



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 21 mai 2008 — N° 86

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 07.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Legault (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au Vérificateur général du Québec d'établir dans un rapport spécial le solde budgétaire réel au 31 mars 2007, en lien avec le projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et d'autres dispositions législatives.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Picard, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Legault (Rousseau).

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Legault (Rousseau) dépose :

Un tableau présentant les impacts de l'adoption du projet de loi n° 85 sur le solde budgétaire du gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 993-20080521)

Le débat se poursuit.

**21 mai 2008**

---

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

À 11 h 44, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 08.

---

M. le président prend la parole afin de témoigner la sympathie de l'Assemblée à la famille, aux amis et aux collègues de Mme Nancy Michaud, décédée tragiquement la fin de semaine dernière.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

À l'invitation de M. le Président, M. Charest, premier ministre, et M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, accueillent la nouvelle députée de Hull, Mme Maryse Gaudreault.

M. Charest, premier ministre, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, font quelques remarques.

Mme Gaudreault (Hull) prend ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue à la nouvelle députée.

21 mai 2008

---

## AFFAIRES COURANTES

### Dépôts de documents

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 20 mai 2008, qu'il a reçue de M. Mario Dumont, chef de l'opposition officielle, concernant la nomination de Mme Lucille Méthée, députée de Saint-Jean, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Claude Roy, député de Montmagny-L'Islet, à compter du 15 mai 2008.

(Dépôt n° 994-20080521)

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

M. le président dépose ensuite :

Une lettre, en date du 20 mai 2008, qu'il a reçue de M. Mario Dumont, chef de l'opposition officielle, concernant la nomination de Mme Linda Lapointe, députée de Groulx, à la fonction de whip adjointe de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Lucille Méthé, députée de Saint-Jean, à compter du 15 mai 2008;

(Dépôt n° 995-20080521)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 21 mai 2008.

(Dépôt n° 996-20080521)

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 828 citoyens et citoyennes de Port-Cartier, concernant l'aménagement d'un centre d'hébergement pour personnes âgées ou semi-autonomes à Port-Cartier.

(Dépôt n° 997-20080521)

**21 mai 2008**

---

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Deslières (Beauharnois) retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Legault (Rousseau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au Vérificateur général du Québec d'établir dans un rapport spécial le solde budgétaire réel au 31 mars 2007, en lien avec le projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 57 en annexe)

Pour : **65**    Contre : **40**    Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dumont, chef de l'opposition officielle, M. Charest, premier ministre, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, proposent conjointement :

**21 mai 2008**

---

QUE l'Assemblée nationale du Québec affirme que la maîtrise de la langue française est une condition préalable et essentielle à la nomination d'un juge de la Cour suprême du Canada.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 58 en annexe)

Pour: **99** Contre: **0** Abstention: **0**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Curzi (Borduas) et M. Benjamin (Berthier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, proclamée le 21 mai par l'Assemblée générale des Nations Unies;

QU'elle accorde son appui au processus de mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, et appelle à la ratification par le plus grand nombre de pays de cette convention.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

**21 mai 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Riedl (Iberville) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne aujourd'hui, le 21 mai 2008, le 204<sup>e</sup> anniversaire du départ de l'expédition Lewis et Clark, dont le mandat fut donné par Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis d'Amérique;

QU'elle reconnaisse le rôle de nos ancêtres dans la réussite de cette expédition historique;

QU'elle se souvienne et qu'elle reconnaisse les faits d'arme des « frenchmen » et des métis, de même que de tous ceux que les explorateurs ont rencontrés durant leur épopée : Georges Drouillard, Pierre Cruzatte, François Labiche, Toussaint Charbonneau, Sacagewae, femme de Toussaint Charbonneau et mère de Jean-Baptiste, Jean-Baptiste Deschamps, Francis Rivet, Pierre Roy, Joseph Collin, Charles Hébert, Paul Primeau, Baptiste La Jeunesse, Étienne Malboeuf, Pierre Pinaut, Joseph Graveline, René Jussaume, Pierre Dorion, Jean-Baptiste Lepage et des dizaines d'autres dont l'histoire a oublié le nom.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Morissette (Charlesbourg), M. Bergman (D'Arcy-McGee) et Mme Maltais (Taschereau) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale invite la population à visiter Exposition Shalom Québec qui relate, dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, l'histoire de la communauté juive de la grande région de Québec de 1608 à 2008; cette exposition prend place à la Gare du Palais du 20 mai au 26 septembre 2008.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**21 mai 2008**

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives, et du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi électorale et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives.

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'établir ses conclusions dans le cadre du suivi de la réforme cadastrale.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

À 16 h 04, à la demande de M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 h 45.

---

**21 mai 2008**

---

Les travaux reprennent à 16 h 50.

---

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi sur le courtage immobilier.

Après débat, le rapport est adopté.

---

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 22 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 04, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 22 mai 2008, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

21 mai 2008

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Legault (Rousseau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant le projet de loi n° 85, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et d'autres dispositions législatives :

(Vote n° 57)

POUR - 65

Arseneau	Domingue	Laporte	Pagé
Auger	Dorion	Leblanc	Pelletier
Beaupré	Doyer	L'Écuyer	<i>[Rimouski]</i>
Bédard	Dufour	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Proulx
Benjamin	Dumont	Légaré	Richard
Benoit	Ferland	Legault	Riedl
Bonnardel	Francoeur	Léger	Roux
Bouchard	Gaudreault	Lelièvre	Roy
Caire	<i>[Jonquière]</i>	Lemay	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Camirand	Gendron	Lévesque	Roy
Charbonneau	Gingras	Malavoy	<i>[Lotbinière]</i>
Cloutier	Girard	Maltais	Roy Verville
Côté	Gosselin	Marois	Schneeberger
Damphousse	Grandmont	Merlini	Simard
Deschamps	Grondin	Méthé	Taillon
Deslières	Kotto	Morasse	Therrien
Desrochers	Lapointe	Morin	Wawanoloath
Diamond	<i>[Groulx]</i>	Morissette	

CONTRE - 40

Arcand	Dubourg	Kelley	Paradis
Auclair	Dupuis	L'Écuyer	Pelletier
Beauchamp	Fournier	<i>[Pontiac]</i>	<i>[Chapleau]</i>
Béchar	Gagnon-Tremblay	Lessard	Reid
Bergman	Gaudreault	MacMillan	Sklavounos
Blais	<i>[Hull]</i>	Marcoux	St-Pierre
Boulet	Gautrin	Marsan	Tomassi
Charest	Gonthier	Ménard	Vallée
Charlebois	Hamad	Normandeau	Vallières
Copeman	James	Ouimet	Whissell
Couillard	Jérôme-Forget	Paquet	

21 mai 2008

---

Sur la motion proposée conjointement par M. Dumont, chef de l'opposition officielle, M. Charest, premier ministre, et Mme Marois, chef du deuxième groupe d'opposition, concernant la maîtrise de la langue française en tant que condition dans la nomination des juges :

(Vote n° 58)

**POUR - 99**

Arcand	Domingue	Lapointe	Pagé
Arseneau	Dorion	<i>[Groulx]</i>	Paquet
Auclair	Doyer	Laporte	Paradis
Auger	Dubourg	Leblanc	Pelletier
Beauchamp	Dufour	L'Écuyer	<i>[Rimouski]</i>
Beaupré	Dumont	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Pelletier
Béchar	Dupuis	L'Écuyer	<i>[Chapleau]</i>
Bédard	Ferland	<i>[Pontiac]</i>	Proulx
Benjamin	Fournier	Légaré	Reid
Benoit	Francoeur	Léger	Richard
Bergman	Gagnon-Tremblay	Lelièvre	Riedl
Bonnardel	Gaudreault	Lemay	Roux
Bouchard	<i>[Hull]</i>	Lessard	Roy
Boulet	Gaudreault	Lévesque	<i>[Lotbinière]</i>
Caire	<i>[Jonquière]</i>	MacMillan	Roy
Camirand	Gautrin	Malavoy	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Charbonneau	Gendron	Maltais	Roy Verville
Charest	Gingras	Marcoux	Schneeberger
Charlebois	Gonthier	Marois	Sklavounos
Cloutier	Gosselin	Marsan	St-Pierre
Copeman	Grandmont	Ménard	Taillon
Côté	Grondin	Merlini	Therrien
Damphousse	Hamad	Méthé	Tomassi
Deschamps	James	Morasse	Vallée
Deslières	Jérôme-Forget	Morin	Vallières
Desrochers	Kelley	Morissette	Wawanoloath
Diamond	Kotto	Ouimet	Whissell